



● Sommaire

Le mot du maire	p.1
Valorisation de l'environnement et du patrimoine	p.2
Grands projets	p.3
Dossier du mois	p.4
Développement urbain et cadre de vie	p.5
Rayonnement touristique et développement culturel	p.6
Pornic Agglo Pays de Retz	p.6
Vie locale et économique	p.6
Vie municipale	p.7
Enfance, jeunesse et solidarité	p.7
Solidarité avec le peuple ukrainien	p.8
Vie associative	p.8

● État civil

Naissances

Soën LAIGLE, le 15 mars
Tilio LAIGLE, le 15 mars
Zéfira GAROT, le 6 avril
Solan GUIBERT, le 9 avril

Mariages

Carlo GRIGOLETTO GUERRA
et Céline GUESDON, le 2 avril

Décès

Annie HOPP, le 20 mars, 71 ans
Monique GRELLIER, le 29 mars, 96 ans
Aimé COURANT, le 3 avril, 84 ans

● Le mot du maire

Chers Michelois, chers Tharonnais,

Nous avons clôturé le mois d'avril par la réunion publique présentant le plan guide des réhabilitations des centres bourgs et des équipements publics qui a recueilli l'assentiment général des participants.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons la volonté de redonner du sens aux espaces publics, aux équipements publics et aux cohérences des mobilités tout en associant à cette démarche agents, élus et la population résidente ou secondaire.

Les cabinets « L'atelier Campo », Magnum, Adequation, Mobilis et Céramide nous ont accompagnés depuis le printemps 2021 dans la démarche de construction de notre ville de demain avec pour objectif de répondre à quatre enjeux majeurs :

- la requalification et la valorisation des espaces publics, tout en respectant leurs singularités, dans l'optique de faciliter les mobilités et l'interconnexion entre les multiples pôles d'attraction (équipements publics, commerces, marché, le Mail, liaison avec Saint-Michel...), avec un regard avisé sur l'adaptation des espaces publics à notre saisonnalité.
- La diversification de la typologie en matière de commerces afin de garantir une offre, prioritairement, à l'année et de renforcer la polarité de Tharon et de Saint-Michel.
- Le repositionnement de certains équipements publics dans le centre de Tharon, dont l'Office de Tourisme, la salle de Jade et éventuellement la Maison des Associations, en vue d'améliorer leur visibilité et leur fonctionnalité.
- Veiller à optimiser les liaisons douces entre Tharon et Saint-Michel ainsi qu'à contenir une capacité de stationnement sur les deux bourgs.

Cinq réunions de concertation ainsi que de nombreuses réunions techniques ont eu lieu afin d'aboutir à ce plan guide.

Suite à notre appel à candidature, vous aviez été nombreux, Michelois et Tharonnais, à souhaiter vous impliquer aux côtés des élus dans la construction de ce plan guide. Je tiens chaleureusement à tous vous remercier de votre dévouement et de votre active participation sur ces temps d'atelier qui vous étaient dédiés. Ce sera avec plaisir de vous compter parmi nous pour la suite.

Ces ateliers ont été des moments d'échange, d'écoute, de confrontation d'idées et surtout de certitudes d'une ville en devenir.

Dans l'actualité de notre commune, nous nous préparons à accueillir, dans les prochains jours, des familles de réfugiés ukrainiens. Les enfants seront scolarisés au sein de l'école de l'Horizon ainsi que dans les collèges de proximité. Nous les accueillons avec humilité face à l'ampleur de leur vécu de ces dernières semaines. Qu'ils puissent trouver un havre de paix et de plénitude au sein de notre ville.

Enfin, le dossier du mois est consacré à la rétrospective d'un équipement à succès depuis un an : le pumptrack du bois du Puit Martin.

Bien à vous.

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef

Bien-vivre ensemble, valorisation de l'environnement et du patrimoine

Adjointe : *Françoise COUILLEAU*

GRANDE FÊTE DU VÉLO LE 22 MAI !

Le dimanche 22 mai, la commune renouvelle la Fête du vélo avec un programme haut en couleurs et riche en émotions ! Vous êtes conviés **de 10h à 18h** sur le parking de la mairie afin de participer à cette journée.

- Bourse aux vélos : dépôt des vélos dès 9h30, vente à partir de 11h ;
- **2 circuits vélo balisés et ludiques** vous seront proposés : un parcours familial de 8 km et un parcours rando de 22 km (départ libre entre 10h et 15h). Répondez aux énigmes sur le patrimoine de la commune et revenez chercher votre récompense à l'arrivée !
- atelier réparation et entretien de vélos ;
- initiation BMX de 10h à 12h et de 15h à 17h au pumptrack ;

- **courses de petits vélos pour adultes** à 11h, 12h, 14h, 15h et 16h ; courses des champions à 17h30 ;
- compétition de monocycle trial de 14h30 à 16h ;
- initiation au monocycle de 16h à 17h ;
- concerts à 12h30 et 15h30 ;
- bar et restauration sur place et de nombreuses autres surprises...

Cette journée est organisée en partenariat avec Transat et Paille à Son, Bicycloc, Cirqu'en Retz, Jade R cycles, Vélo pour tous et Pornic Agglo Pays de Retz.

→ Plus d'infos sur www.pornicagglo.fr/feteduvelo/



LA RÉFECTION DES JARDINS DU PORT



Inscrit dans la continuité du front de mer, l'espace surplombant le port de plaisance de Comberge méritait qu'on lui porte une attention toute particulière. La commune a fait le choix de réaménager ces « Jardins du port » et d'en restituer l'usage aux Michelois et Tharonnais. Le cheminement sera réalisé en sable stabilisé, trois zones de jeux seront installées (jeux dessinés au sol, terrain de boules et jeux innovants) et un espace détente sera organisé afin que chacun puisse admirer le port et la mer. Des bancs en gabions seront disposés tout le long de la promenade. Une noue* sera créée pour récupérer les eaux de ruissellement ; elle permettra également de séparer le jardin de la route. Les travaux préliminaires et les cheminements seront réalisés avant l'été, en fonction de la météo. Les plantations seront finalisées à l'automne.

* Petit fossé végétalisé destiné à recueillir les eaux.

En haut à gauche, l'espace actuel. À droite, esquisse du projet de réaménagement : on distingue en jaune les zones de jeux, et les noues en bleu.

« PAYSAGES PERÇUS », EXPOSITION À L'ESPLANADE ANGEL

Du 2 mai au 3 juin, vous pourrez découvrir le long de l'esplanade Angel une exposition réalisée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique (CAUE).

Intitulée « Paysages perçus », celle-ci propose une lecture du département de Loire-Atlantique en le divisant en six grandes familles de paysages : le littoral, la campagne, la Loire, le marais, les vignes et la ville.

Chacune de ces familles permet de s'immerger dans les spécificités du territoire à travers différents textes et regards photographiques et d'avoir une approche plus objective à travers des paroles d'acteurs du territoire.

En donnant des clés de compréhension, l'exposition a aussi pour objectif de sensibiliser chacun sur la façon dont nous faisons évoluer notre cadre paysager.

Prenez le temps de déambuler et d'observer les panneaux, il y a de grandes chances pour que vous reconnaissiez de nombreux paysages...

→ Du lundi 2 mai au vendredi 3 juin, esplanade Angel.



LA COULÉE VERTE AU PRINTEMPS

Vous avez **jusqu'au 21 juin** pour nous envoyer vos plus belles photos de la Coulée verte à l'adresse **communication@stmichelchefchef.fr**. Les cinq clichés retenus par le jury seront exposés dans la Coulée verte de juillet à septembre, et celui qui sera désigné comme grand gagnant bénéficiera d'une exposition plus longue ! Notez que ce sont les habitants qui désigneront le lauréat sur la plateforme Cofonder (nous vous en dirons plus prochainement). Le bulletin d'inscription et le règlement du concours sont téléchargeables à l'adresse **www.stmichelchefchef.fr/concours-photo**.



VERTS PÂTURAGES...

Saint-Michel-Chef-Chef se lance dans l'éco-pâturage. À l'origine de cette décision, la proposition de Windy Oberrieder et Pierre Garcia de lancer une expérimentation dans la Coulée verte. Leur projet a fait écho aux préoccupations environnementales de la commune. L'éco-pâturage est en effet une technique d'entretien naturelle des espaces verts par les animaux, qui vont ainsi débroussailler et faucher le site dans lequel ils sont installés. Économique et écologique, ce mode de fauche a l'avantage de préserver la biodiversité du lieu.



Début avril, une clôture et un abri ont donc été mis en place afin de recevoir 5 à 8 moutons d'Ouessant. Cette race s'adapte à tous les types de terrains, qu'ils soient en pente ou accidentés. Ces nouveaux résidents devraient prendre leurs quartiers mi-mai. Nous vous remercions de ne jamais nourrir les animaux, de bien tenir vos chiens en laisse à proximité du troupeau et de ne pas effrayer les animaux, afin qu'ils puissent paître et travailler (pour nous) dans les meilleures conditions !

LE VÉLO A TOUT BON !

Pédaler, on le sait, c'est bon pour la santé. Au-delà des nombreux bienfaits qu'elle apporte, la bicyclette est le mode de déplacement écologique par excellence, et doux également pour le porte-monnaie : adieu aux frais de parking et de carburant ! Dans le cadre de la politique de développement des mobilités douces, Pornic Agglo Pays de Retz propose à ses résidents (principaux et secondaires), sous certaines conditions d'éligibilité, une subvention pouvant aller de 20% à 40% du prix d'achat de votre vélo avec un plafonnement variable selon son type et la situation du demandeur. L'aide concerne les vélos mécaniques ou à assistance électrique, les vélos d'occasion, les vélos cargos... ainsi que la réparation (jusqu'à 50€). Et quoi de mieux que la petite reine pour profiter de nos paysages à la belle saison ?

→ Vérifiez votre éligibilité et retrouvez toutes les infos sur www.pornicagglo.fr/aidevelo/



● Grands projets

Maire: **Éloïse BOURREAU-GOBIN**



OPÉRATION CŒUR DE BOURG, C'EST PARTI !

Environ 150 personnes se sont retrouvées le 26 avril en salle Beauséjour pour découvrir le plan guide élaboré pour le réaménagement de Tharon et présenté par Mme Éloïse Bourreau-Gobin, maire de Saint-Michel-Chef-Chef, et le cabinet d'études Campo. À l'issue de la réunion, et après une séquence d'échanges, les Michelois et Tharonnais présents ont remercié les intervenants pour le projet et la restitution des éléments posés lors des réunions de concertation. De son côté, la municipalité tient à remercier les résidents qui, depuis un an, se sont joints aux élus de façon bénévole pour mener à bien ces ateliers de réflexion. Fruit de ce travail participatif

et boussole du projet Cœur de bourg, le plan guide semble avoir donné satisfaction à l'assemblée. La prochaine étape concernera le phasage des opérations et le démarrage des premiers projets.

Enfin, notez que vos élus seront présents au Square de Jade **le samedi 7 mai de 10 h à 12 h**. Ils détailleront pour vous les esquisses présentées et répondront à vos questions. Venez les rencontrer !

Adjoint : *Dimitri BENOÎT*



LE PUMPTRACK, HISTOIRE D'UN SUCCÈS

Rebaptisé par les élus du Conseil municipal des Enfants « bois du Puits Martin », le site qui accueille le pumptrack est devenu un lieu dynamique et convivial d'échange et de partage.

Comment est né ce projet ?

Depuis plusieurs années le Conseil municipal des Enfants souhaitait un skatepark, et même si nous étions favorables à un tel projet, la technicité exigée sur ce type d'équipement me laissait dubitatif.

En mai 2020, un concitoyen pratiquant le BMX m'a suggéré ce projet de pump-track. C'était la première fois que j'en entendais parler. La seule commune en Loire-Atlantique à en être dotée à l'époque était Saint-Lyphard, alors qu'ils étaient très répandus dans le sud de la France.

Mon premier projet en tant qu'élue venait de naître !

Comment s'est construit le projet ?

J'ai réuni la commission Vie associative et sportive, et je lui ai proposé cette idée d'équipement. Là encore,

tout comme moi, de nombreux élus n'avaient jamais vu un pumptrack !

Nous sommes donc allés sur le site de Saint-Lyphard, où mon homologue, M. Stéphane Bocandé, nous a reçus.

Sur place les élus ont pu s'approprier le sujet ; nous avons réalisé l'espace qu'occupait un pumptrack, le relief des bosses et des virages, le volume de fréquentation, la variété des activités : BMX, vélos, skates, trottinettes, rollers, draisiennes... et qu'il n'y avait quasiment aucune nuisance. Cette visite a été très constructive et le choix de cet équipement a été validé.

Par la suite, le choix du bois longeant le chemin du Puits Martin s'est révélé être l'emplacement idéal : il y avait déjà le tracé d'une piste de BMX laissée de côté, sur lequel nous pourrions nous appuyer pour le futur tracé. Ce projet allait aussi redynamiser un secteur oublié. L'objectif était de conserver tous les arbres viables et de faire de cet espace un lieu familial.

Deux circuits ont été présentés en commission : le premier comportant une

simple boucle, et le second avec deux boucles et une piste pour débutants plus petite. La seconde option a été retenue à l'unanimité.

Comment avez-vous communiqué sur ce projet ?

Nous avons fait une vidéo de présentation et de promotion du projet, toujours visible en ligne sur www.stmichelchefchef.fr/pumptrack, et je remercie d'ailleurs les deux conseillers municipaux qui se sont investis dans sa réalisation. Elle a été diffusée sur le site web de la mairie, notre page facebook, notre compte instagram... et elle a totalisé plus de 14 000 vues, avec des commentaires et un engouement très positifs !

Nous avons également présenté le projet sur la plateforme Cofonder.fr et aux riverains du chemin du Puits Martin.

Le Covid nous a malheureusement empêchés de le présenter en réunion publique afin de recueillir l'avis et les remarques de nos concitoyens.

Quel était le budget global ?

Nous avons budgété un montant de 200 000 €, qui comprenait la réalisation du pumptrack, les clôtures, les toilettes sèches, le mobilier urbain (table de pique-nique, bancs et appuis

PUMPTRACK, KÉZAKO ?

Un pumptrack est une piste de bitume ou de terre sur laquelle s'enchaînent bosses et virages dans une ou plusieurs boucles fermées. Réservée à ses débuts aux BMX, la pratique s'est ensuite ouverte aux skateboards, rollers et trottinettes.





Le cheminement sécurisé vu depuis le parking.

de la modifier si nécessaire avant de la bitumer.

Nous avons également créé un cheminement sécurisant l'accès depuis le parking jusqu'au pumptrack.

Quel bilan un an après ?

Nous étions confiants sur le succès du pumptrack mais cela a dépassé nos attentes ! Lors de l'ouverture en juin 2021, le site a littéralement été envahi : la sortie du confinement Covid et le beau temps ont aussi encouragé cette occupation. J'étais présent lors de l'ouverture, j'ai vraiment constaté la variété des usages et la présence de plusieurs générations. À ma grande surprise, il y avait énormément d'adultes en BMX et en skate, de tous les âges. Notre pumptrack est très apprécié pour la particularité du site, la présence des arbres apporte de la fraîcheur les jours

de forte chaleur et coupe également du vent. Il est prévu d'y ajouter très prochainement du mobilier, des tables notamment, afin de pouvoir s'installer en famille ou entre amis pour se rafraîchir, pique-niquer ou simplement discuter.

Depuis sa création, je suis très régulièrement sollicité par des communes de la région qui souhaitent venir le visiter et recueillir notre expérience.

À ce sujet, notre choix de ce qu'on a appelé au départ une « baby piste » s'est vite révélé indispensable. Aujourd'hui, nous lui donnons le nom de piste d'apprentissage : les tout-petits s'y exercent à la trottinette et au vélo, mais surtout les adultes s'y initient au skate et y font leur première glisse ! Nous sommes une station balnéaire, nous n'avons peut-être pas les plus belles vagues du monde mais nous avons malgré tout de plus en plus de surfeurs, et le pumptrack, c'est le « surf au sec », un outil idéal pour se perfectionner hors de l'eau !

vélos) et la plantation de nouveaux végétaux.

Le pumptrack seul a coûté 160 000 € TTC.

Comment s'est déroulée la réalisation ?

Un appel d'offres a été lancé et la société Hurricane tracks a été retenue pour la réalisation des travaux, qui ont duré 15 jours. La méthodologie de cette société, composée de pratiquants de BMX, est de mettre en forme la piste, de la tester en BMX afin

Développement urbain et cadre de vie

Adjoint: *Yvon JACOB*

ZOOM SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

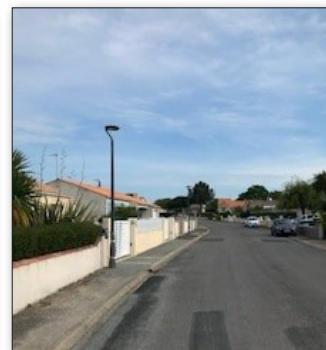
Dès le Moyen Âge, les villes bourgeoises d'Europe occidentale ont mis en place un éclairage public afin de sécuriser les ruelles étroites souvent mal fréquentées.

Au XIX^e siècle, l'arrivée du gaz et surtout de l'électricité permet aux métropoles naissantes de s'équiper de candélabres. Piétons, calèches puis automobiles peuvent ainsi circuler le soir. Au cours du XX^e siècle, les villes, puis les bourgs ont à leur tour appliqué cette nouvelle « norme ».

Quels choix pour l'éclairage public ?

Or, non seulement l'électricité a un coût significatif*, mais l'éclairage public provoque de plus une pollution lumineuse dommageable à l'environnement (perturbation des écosystèmes, modification des rythmes biologiques et désorientation des êtres vivants...). Pourquoi, dès lors, ne pas éclairer à bon escient ?

La commune avait donc déjà pris la décision de restreindre l'éclairage public. Celui-ci a de nouveau été revu tout récemment. Pour des raisons de sécurité, les rues restent éclairées jusqu'à 23 h et dès 5 h, 23 h 30 pour le cinéma et



Ci-dessus, les nouveaux candélabres des rues de la Viauderie (à droite) et de la Galaxie (à gauche) remplacés à l'automne 2021.

le Complexe sportif de la Viauderie. Les horaires d'extinction sont reculés à 1 h du matin en été, où les festivités induisent une fréquentation plus tardive des rues.

Par ailleurs, aujourd'hui, une partie des luminaires n'est plus aux normes : un parc ancien éclaire trop, de façon inadaptée, s'avère énergivore, et la réglementation sur la pollution lumineuse exige donc le changement de nombreux foyers. Un plan pluriannuel est en place, pour un budget de 900 000 € sur la durée totale du mandat. Au vu de la tâche, le renouvellement complet du parc ne saurait être achevé à cette échéance, mais la municipalité s'y est attelée néanmoins avec détermination.

* L'éclairage public correspond à 41 % de la consommation d'électricité des communes et émet annuellement 670 000 tonnes de CO₂ (source : site ecologie.gouv.fr).

● Rayonnement touristique et développement culturel

Adjointe : **Anne HONO-TESTU**



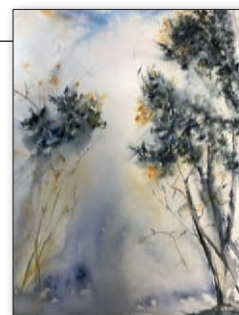
FESTIVAL LES ORGANISES, C'EST BIENTÔT !

Les 4 et 5 juin, tous les membres et sympathisants de l'association Arcop seront sur le pont pour ce grand événement sur la commune : le festival « Les Organises ». Plus de trente couples et individuels, « chanteurs de rue », vous feront découvrir ce fabuleux instrument qu'est l'orgue de Barbarie. Leur objectif : nous redonner le sourire ! Le festival vous proposera **le samedi 4, place du Marché, de 10 h à 18 h**, une exposition de voitures anciennes et d'artisans d'art, avec un bar/restauration sur place (entrée libre), ainsi qu'une soirée de gala **à 21 h** en salle Beauséjour (réservations au 06 23 05 30 17).

Le dimanche 5 juin, vous retrouverez les tourneurs en front de mer, du port de Comberge au Grand Escalier de Tharon.

APPEL AUX ARTISTES MICHELOIS

Vous êtes chanteur ou musicien, vous souhaitez jouer bénévolement pour la Fête de la musique **le 21 juin** ? Merci d'envoyer un message à l'adresse **communication@stmichelchefchef.fr**. D'autre part, l'exposition consacrée aux artistes de notre commune se déroulera cette année **du 21 au 24 juillet**. Si vous exercez dans les domaines de la photo, la peinture, la sculpture ou la poterie, et si vous souhaitez exposer vos réalisations, faites-nous parvenir votre demande accompagnée d'un book **avant le 15 juin** à **annehono-testu@stmichelchefchef.fr**.



Aquarelle: Anny.

EN MAI, SI ON RIAIT ?



Le cinéma Saint-Michel projettera pas moins d'une quarantaine de films en mai, et fait ce mois-ci la part belle aux comédies françaises, avec notamment l'avant-première de « J'adore ce que vous faites », un film plein d'humour avec Gérard Lanvin et Artus. À l'affiche également pour faire le plein de bonne humeur, « La Revanche des crevettes pailletées », de Cédric Le Gallo et Maxime Govare, « Ténor », de Claude Zidi ou encore « Le Médecin imaginaire », de Ahmed Hamidi.

Les enfants petits et plus grands ne seront pas en reste avec une programmation variée : « Sonic 12 », « C'est Magic ! », « Les Bad Guys », le troisième volet des « Animaux fantastiques »... Chacun y trouvera son bonheur !

Enfin, venez découvrir **lundi 2 mai à 21 h** le film surprise Coup de Cœur AFCAE, les séances du lundi dédiées aux films Art et Essai en version originale (« Pierrot le Fou », avec Jean-Paul Belmondo, le 16 mai), et profitez de la séance Ciné-Clic : ce mois-ci, c'est « Le Temps des secrets », de Christophe Barratier, qui vous sera présenté **le jeudi 12 mai à 15 h**.

→ Retrouvez tout le programme sur <http://www.stmichelchefchef.fr/cinema>.



● Pornic Agglo Pays de Retz

ON PRÉPARE LES VACANCES D'ÉTÉ !

Le programme des séjours destinés aux 5-17 ans pour l'été 2022 est paru ! Vous pouvez le consulter sur le site **animationjeunesse.pornicagglo.fr/**.

Ouverture des inscriptions en ligne : **samedi 14 mai !**



● Vie locale et économique

Maire : **Éloïse BOURREAU-GOBIN**

ILS S'INSTALLENT SUR LA COMMUNE

Vanessa Mellerin, Creativanes
Création de bijoux (travail possible sur commande), animation d'ateliers à domicile pour enfants (dès 5 ans) et adultes.

Facebook et Instagram : @Creativanes, creativanes@gmail.com, 06 77 98 58 83.



● Vie municipale

EN JUIN, LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives se dérouleront **les 12 et 19 juin** prochains. Si vous êtes absent ce jour-là, vous pouvez faire établir une procuration jusqu'au vendredi précédant l'élection. Deux possibilités s'offrent à vous :

- faire une demande en ligne sur maprocuration.gouv.fr;
- remplir le formulaire Cerfa papier n°14952*03 de demande de procuration ou l'imprimer sur service-public.fr.

Dans les deux cas, vous devrez vous déplacer pour remettre les documents en gendarmerie, et une pièce d'identité vous sera demandée ainsi que votre numéro d'électeur et celui de votre mandataire.

→ Plus d'infos sur service-public.fr.

CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE PARTAGÉE



Grâce au soutien de l'État, notre commune accueille à partir du 10 mai Mme Martine Lubespère, conseillère numérique dont les services seront partagés avec la ville de La Plaine-sur-Mer. Installée au bureau des Renardières, elle proposera à ceux qui le souhaitent un accompagnement sur la prise en main des équipements informatiques, la navigation sur Internet, l'installation d'applications, la gestion de contenus numériques... N'hésitez pas à solliciter son aide ! Vous pourrez la consulter indifféremment sur les deux communes.

→ Plus d'infos dans les prochains jours au 02 40 64 99 99 et sur www.stmichelchefchef.fr.

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX DÉPORTÉS



La cérémonie en souvenir des victimes de la déportation s'est tenue le 21 avril, à 11 h, devant la stèle de la famille Angel, raflee et déportée à Auschwitz en 1942. Après les discours de M. Mabileau, représentant de l'Union nationale des Combattants, et de Mme Éloïse Bourreau-Gobin, maire de Saint-Michel-Chef-Chef, et en présence de M. Yvon Jacob, adjoint au développement urbain, aux travaux et au cadre de vie, l'assistance a observé une minute de silence avant de se retrouver autour d'une collation.

Au-delà de l'hommage rendu à tous les déportés, la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation transmet des valeurs de fraternité et perpétue la connaissance du drame qu'a constitué le système concentrationnaire, afin que de tels actes ne puissent plus se reproduire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2022

Voici les principaux points évoqués lors de la séance du 7 avril 2022 :

- fixation des taux d'imposition de la Taxe foncière du Foncier bâti et Foncier non bâti pour 2022 ;
- approbation de la signature d'un avenant à l'accord cadre n°2020-10 concernant la réalisation de travaux de voirie ;
- approbation de l'évolution statutaire permettant l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île

de Guérande Atlantique (CAP Atlantique) ainsi que des communes respectives de Blain, Nort-sur-Erdre et Sucé-sur-Erdre, au Syndicat mixte Les Ports de Loire-Atlantique ;

- autorisation des documents afférents à ces nouvelles adhésions et à l'évolution statutaire qui en découle ;

Le prochain Conseil municipal se tiendra **le 12 mai à 20 h 30**.

→ Le compte rendu intégral est à retrouver sur www.stmichelchefchef.fr/comptes-rendus.

● Enfance, jeunesse et solidarité

Adjointe : **Sandrine COLAS**

DES PERMANENCES DE LA MISSION LOCALE AU CCAS

Service gratuit et de proximité, la Mission locale du Pays de Retz s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, à qui elle apporte des solutions concrètes sur les questions d'emploi, de formation, mais aussi de transport, de logement, de santé ou de citoyenneté. C'est l'occasion aussi de se renseigner sur le nouveau Contrat d'Engagement Jeunes, qui peut aider à découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi. Il peut, sous certaines conditions, être assorti d'une allocation. Permanences au CCAS de Saint-Michel-Chef-Chef, **chaque premier vendredi du mois, de 9 h 15 à 12 h**, sans rendez-vous.

→ Plus d'infos ? Contactez **Chrystophe Pageau** au 06 74 47 82 74 ou à chrystophe.pageau@mlpaysretz.com, ou consultez le site www.mlpaysretz.com.



Solidarité avec le peuple ukrainien

BELLE RÉCOLTE POUR L'UKRAINE !

L'association Bien-être au jardin, qui s'était mobilisée pour l'Ukraine en organisant une vente de boutures et de graines le lundi 18 avril, a le plaisir d'annoncer qu'elle a récolté, grâce à votre participation, plus de 1 000 € ! Cette somme a d'ores et déjà été envoyée à la Protection civile. Merci encore à tous de votre générosité !

→ Plus d'infos sur l'association à l'adresse bienetreaujardin@gmail.com.



Vie associative



LE TEMPS DES VIDE-GRENIERS

Avec le printemps, on voit reflourir les vide-greniers... Certains vident leurs étagères, d'autres seront bienheureux de chiner de quoi remplir les leurs !

L'association Les Roses de l'espoir, qui participe à la lutte contre le cancer du sein, organisera son vide-grenier **le dimanche 8 mai**. Quant à Cap Horizon, l'association de l'école, elle

vous invite à son déballage **le jeudi 26 mai, de 9 h à 18 h**. Les deux vide-greniers se tiendront sur la **place du Marché** à Tharon.

→ Renseignements et inscriptions : 06 02 34 66 74 ou lesrosesdelespoir@orange.fr; 06 76 93 75 95, videgrenier.caphorizon@gmail.com ou resapuces.fr.



LES MICHELOISES À L'HONNEUR !



C'est l'équipe féminine de l'ASPTM qui a remporté le titre de Championne départementale Triplette Féminine ! Les championnats départementaux de Pétanque, organisés par la Fédération de Loire-Atlantique, se tenaient les 9 et 10 avril. Michèle Moreau, Marine Rocul et Amandine Peyronnet sont montées sur le podium après une compétition qui comptait 47 équipes. Un grand bravo à elles trois ! Leur objectif à présent : le championnat de France, qui aura lieu les 16 et 17 juillet à Chalon-sur-Saône.

Contacts utiles

Accueil mairie	02 40 64 99 99
CCAS	02 40 64 99 94
Centre Technique Municipal	02 28 53 56 00
Police Municipale	02 40 64 99 92 06 17 58 75 69
Pornic aggro Pays de Retz	02 51 74 07 16
Complexe sportif Viauderie	02 40 27 63 21
Office de Tourisme	02 40 27 82 54
Médiathèque	02 40 27 86 30
École de l'Horizon	02 40 39 98 12
École Ste-Bernadette	02 40 27 81 31

Appels urgents

Pompiers	18
SAMU	15
Urgences depuis un mobile	112
Gendarmerie Nationale	17
Urgences pour personnes sourdes et malentendantes (accessible par sms)	114
Pharmacie de garde	3234
SOS Médecins	3624
Enfance en danger	119
Violences Femmes Infos	3919

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Afin de commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale et en l'honneur de ses combattants, nous nous réunirons **le dimanche 8 mai à 11 h** devant le Monument aux Morts. À l'issue de la cérémonie, ceux qui le souhaitent pourront se retrouver pour un vin d'honneur offert par la municipalité en salle des Renardières.

Mesures sanitaires : merci de respecter la réglementation en vigueur